

Lumière sur une tronche syndicale

Le 25 novembre prochain, une rencontre réunit de nombreux orateurs autour du militant Lucien Tronchet, figure de proue des luttes syndicales du 20^e siècle à Genève

me mo
Une série de conférences «Sur les traces de Lucien Tronchet et de ses combats syndicaux» est organisée par le Collège du Travail et la Conférence universitaire des associations d'étudiants, en collaboration avec l'Association pour l'étude de l'histoire du mouvement ouvrier et le Cira, lundi 25 novembre à l'Université de Genève.

A l'occasion de la mise en ligne de l'inventaire des archives de Lucien Tronchet, le Collège du Travail coorganise une rencontre autour de l'anarcho-syndicaliste à Genève. Plusieurs spécialistes reviendront sur le parcours de Lucien Tronchet et sur le contexte historique mouvementé dans lequel s'inscrivent ses combats pour les droits des travailleurs. Entre autres interventions, Marianne Encckell, du Centre international de recherches sur l'anarchisme (Cira), abordera le mouvement libertaire dans l'entre-deux-guerres, l'historien Alexandre Elsig parlera de la Ligue d'action du bâtiment (LAB), et Dan Gallin, ancien secrétaire général de l'UITA (Union internationale des travailleurs de l'alimentation et des branches connexes), du mouvement syndical pendant la guerre froide. «Lucien Tronchet est une figure incontournable du syndicalisme. Au sein de la FOBB (Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment), il s'est battu dès la fin des années 20 pour de meilleures conditions de travail. Et souvent de manière très musclée», relate Patrick Auderset, coordinateur du Collège du Travail, centre de do-

documentation fondé par Lucien Tronchet lui-même en 1978.

Au cœur des grèves

Cinquante ans plus tôt, Lucien Tronchet lançait la grève des maçons à l'origine de la première convention collective de travail dans le bâtiment. Anarchiste, il participe à de nombreuses actions, et notamment à la manifestation antifasciste du 9 novembre 1932 durant laquelle l'armée tira sur les militants faisant 13 morts et 65 blessés à Genève. Ouvrier, Lucien Tronchet deviendra permanent syndical en 1936 à la FOBB. Il soutient la résistance espagnole, fait plusieurs détours par la case prison, suite à la destruction d'immeubles insalubres à Genève ou après son refus de rejoindre l'armée en 1940.

Lucien Tronchet sera également l'un des responsables de la LAB qui a sévi durant l'entre-deux-guerres, n'hésitant pas à saboter des chantiers de patrons ne respectant pas les conventions de travail. «Ce qui lui a valu de nombreux procès», explique l'ancien syndicaliste Jacques Robert pour qui les idées de la LAB, face au dumping salarial et au manque de contrôles, sont encore d'actualité.

«Tronchet a créé un rapport de force, en faisant entrer dans la tête des patrons, à la force du poignet, que les conventions collectives leur étaient aussi bénéfiques, car elles les protégeaient de la concurrence déloyale. Nous avons tous bénéficié de son élan. Malgré sa collaboration avec les Américains, durant les années de guerre froide, Tronchet est certainement l'un des plus grands syndicalistes de Suisse», souligne Jacques Robert.

Décédé en 1982, à l'âge de 80 ans, Lucien Tronchet aura œuvré toute sa



En 1932, au centre, Lucien Tronchet, de face avec un béret sur la tête, est en discussion avec un patron pendant une grève de chantier à Genève.

vie sur le plan syndical, mais aussi à la création de coopératives de production et de logement. Il sera également le fondateur du Collège du Travail – dont le but est de recueillir, conserver et mettre en valeur la mémoire du monde ouvrier – qui lui rend hommage aujourd'hui par la mise en ligne de ses archives et cette soirée de conférences.

Aline Andrey ■

Parole de travailleurs sur grand écran

Le documentaire *L'Usage du travail* nous fait entrer dans la confidentialité des permanences syndicales. Une immersion poignante. Au cinéma dès le 28 novembre

L'*Usage du travail*, réalisé par Cédric Fluckiger, est un périple dans un monde du travail qui use et abuse des travailleurs, ces derniers portant souvent leur douleur dans le silence, jusqu'au moment où ils ouvrent les portes des permanences syndicales. Les paroles de huit travailleurs captées lors d'entretiens individuels dans des bureaux de syndicats, sont réunies dans ce documentaire sélectionné au festival Visions du Réel et projeté au Cinélux à Genève dès le 28 novembre prochain.

Le documentaire repose sur les récits poignants de travailleurs et réussit, sans artifice, à dépeindre un monde du travail toxique. Parmi les entretiens, celui de Hesad, maçon, qui vit avec des douleurs et une motricité réduite de son bras suite à un accident de chantier, et dont le droit à une rente AI lui est refusé; Guadalupe, femme de ménage, exploitée et menacée par son employeur, directeur financier d'une multinationale; ou encore Mohammed, dont on diminue le pourcentage de travail, tout en lui

ajoutant des tâches, pour finalement le licencier...

Dans les bureaux genevois d'Unia, du Sit, de Syna et du SSP, plus de 180 témoignages ont été recueillis de septembre 2010 à mai 2011. L'origine du projet? «Face à la crise de 2008 et aux spécialistes qui en parlaient, nous avons eu envie de donner la parole aux travailleurs directement. Pour récolter une parole libre, on s'est alors tourné vers les syndicats qui ont été emballés par le projet», explique Cédric Fluckiger. La grande majorité des travailleurs ont accepté que leur entretien soit filmé. Leur nom n'est toutefois pas divulgué, ni celui de leur employeur.

«J'ai été profondément touché par la souffrance des travailleurs et par le fait que pour beaucoup le bureau du syndicaliste était le seul lieu, presque secret, où ils pouvaient raconter leurs conflits, leur douleur, leur solitude... A propos des syndicalistes, je me disais souvent: quel boulot!», raconte le réalisateur.

Les entretiens sélectionnés, 8 sur 180, reposent sur le parti pris de Cédric Fluckiger et Simon Soutter, coauteur du film, de parler de thèmes divers –

autant de chapitres qui vont du contrat de travail à la retraite, en passant par le délai de congé ou les assurances sociales – et de donner à voir les travailleurs dans leur dignité et leur combat. La douleur se cache dès lors sous de petites phrases philosophiques, des mots d'humour ou des sourires. Valérie par exemple, assistante médicale, atteignable 24h sur 24 pour prendre les rendez-vous de sa patronne tyrannique (même pendant ses vacances), finit toutefois par craquer, à bout... «Les permanences syndicales représentent un ultime recours pour des travailleurs qui ont souvent attendu trop longtemps», souligne Simon Soutter.

Si le documentaire ne montre qu'un seul pan du travail syndical, celui des entretiens individuels lors des permanences, il réussit la gageure de transmettre des témoignages riches et forts de travailleurs dont les conditions de travail sont emblématiques et choquantes. Le documentaire nous entraîne dans ces situations souvent suffoquées, entrecoupées par de petites transitions, autant de respirations bienvenues, montrant une Genève paisible baignée de soleil. La caméra balaie aussi les locaux des syndicats, où surgissent ici et là des slogans et des messages militants, ainsi que l'importance de la lutte collective...

Aline Andrey ■

Séances au Cinélux à Genève: le jeudi 28 novembre à 19h en présence du réalisateur; et à 15h45 le 30 novembre, 4, 7 et 11 décembre. Plus d'informations: www.mirfilms.ch



Lors d'une permanence, Gaëlle, serveuse, enceinte, raconte ses difficultés suite à son arrêt maladie. Depuis trois mois elle n'a touché aucun salaire, son patron n'ayant jamais payé ses cotisations sociales.

à poing levé

Un flambeau olympique... sans flamme

Le flambeau olympique est sorti dans l'espace, pour la première fois de son histoire, samedi dernier, depuis la Station spatiale internationale où elle a été acheminée par trois cosmonautes. L'absence de flamme, pour des raisons de sécurité bien sûr, résume à elle seule la parodie qui se joue autour des Jeux olympiques d'hiver organisés par la Russie à Sochi du 7 au 23 février prochain. Alors que la Charte olympique stipule que «toute forme de discrimination à l'égard d'un pays ou d'une personne fondée sur des considérations de race, de religion, de politique, de sexe ou autres est incompatible avec l'appartenance au mouvement olympique», il s'avère que la loi homophobe – qui interdit «la propagande en faveur de relations sexuelles non traditionnelles chez les mineurs» – avalisée cet été par le Kremlin va clairement à l'encontre de ce principe.

La manifestation sportive internationale est la plus importante de l'ère postsoviétique. Or sa vitrine risque d'être moins reluisante que ne l'espère Poutine. Plusieurs ONG dénoncent la violation des droits humains en Russie. Amnesty International vient de lancer une pétition internationale¹ qui demande au président d'abroger une série de lois qui vont à l'encontre de la liberté d'expression, de rassemblement et de manifestation. L'ONG demande en outre la libération des prisonniers d'opinion et la non-discrimination des homosexuels.

Human Rights Watch a quant à elle créé une carte alternative² qui indique les nombreux cas de violations des droits humains tout au long du parcours de la flamme olympique, le plus long de l'histoire (65 000 kilomètres) selon les organisateurs, en passant par le fond du lac Baïkal et l'Elbrouz, sommet le plus haut d'Europe.

L'exploitation, en toute impunité, des travailleurs pour la construction des infrastructures, est aussi dénoncée. Human Rights Watch indique que des milliers de travailleurs ont été détenus dans des conditions inhumaines, pour des violations présumées des lois sur l'immigration ou sur l'emploi. A noter encore la hantise d'actes terroristes pendant les Jeux entraînant des mesures sécuritaires qui vont également à l'encontre des droits humains, telles que le prélèvement d'ADN sur les populations musulmanes du Nord-Caucase... Décidément Sochi 2014 semble battre tous les records avant même l'arrivée des quelque 6000 athlètes du monde entier: celui des coûts estimés à quelque 40 milliards de francs (contre 2 milliards environ pour Vancouver 2010) et ceux du non-respect des droits humains. Pas étonnant que la flamme olympique, produite par un fabricant de missiles russes, se soit déjà éteinte à de nombreuses reprises depuis son départ de Moscou le 6 octobre...

Aline Andrey ■

¹ www.justice-russie.ch

² www.hrw.org/fr/olympic-torch-human-rights-route